

Nacelle PEMP R486 - Recyclage - Catégories 1A, 1B, 3A, 3B

CONCERNE

Toute personne ayant une autorisation de conduite en cours de validité.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

OBJECTIFS

Actualiser les connaissances théoriques et pratiques dans l'utilisation d'une PEMP.

DURÉE SANCTION

1 jour Avis d'aptitude à la conduite

PÉDAGOGIE

L'animation alterne apports de connaissances générales et exercices pratiques.

INTERVENANT

Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS:

En début de formation : recueil des attentes et des objectifs individuels des stagiaires.

En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées.

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud.

Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences.

Feuille de présence.

Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE:

Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES:

Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

LIEU

GEDAF /ELSETE

Centre de VALENCE :

Pôle 2000 - Rue des Entreprenants 07130 SAINT PERAY 04.75.81.06.06

Centre de GRENOBLE :

33 rue des Glairons 38400 SAINT MARTIN D'HERES 04.76.42.56.80

Centre de CHAMBERY:

949 rue Denis Papin 73290 LA MOTTE-SERVOLEX 04.76.42.56.80

Infos Qualiopi : gedaf-formation.fr/qualiopi - GEDAF : 04.75.81.06.06 ELSETE : 04.76.42.56.80

Nacelle PEMP R486 - Recyclage - Catégories 1A, 1B, 3A, 3B

CONTENU DÉTAILLÉ

L'article R4323-55 du Code du Travail prescrit que la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et servant au levage est réservée aux travailleurs ayant reçu une formation adéquate.

BILAN DES CONNAISSANCES DES STAGIAIRES

RAPPEL DES CONNAISSANCES THÉORIQUES : INTÉGRER LES NOUVEAUTÉS

Connaissances générales / Principales références réglementaires

Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur / du responsable de chantier et de l'accompagnateur

Technologie des PEMP

Les différentes sources d'énergie des PEMP, nature et identification

Terminologie et caractéristiques générales (hauteur, portée, capacité)

Les principaux types de PEMP

Caractéristiques et spécificités des différents types de PEMP

Notions élémentaires de physique

Stabilité des PEMP

Conditions d'équilibre des PEMP

Règles de stabilisation des PEMP

Lecture et utilisation des courbes de charges

Risques liés à l'utilisation des PEMP

Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés

Repérage de ces risques potentiels, sur le trajet à parcourir et lors des opérations à effectuer

Renversement de la PEMP - Chute de hauteur du conducteur ou d'un opérateur embarqué dans la plate-forme

Exploitation des PEMP

Vérifications d'usage des PEMP

Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de 1er niveau qui incombent au conducteur

SAVOIR-FAIRE PRATIQUE

Prise de poste et vérification

Règles de conduite et manœuvres en sécurité

Monter et descendre en sécurité de la PEMP

Positionner la PEMP en fonction de la tâche à effectuer.

Déplacer la PEMP le long de parois verticales et horizontales, dans un espace limité

Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer

Vérifier les points d'appui (roues, stabilisateurs...) de la PEMP à chaque positionnement

Effectuer une manœuvre de descente de la plate-forme

Communiquer avec l'accompagnant - Savoir réagir à un signal d'alerte

Stationner et arrêter la PEMP en sécurité

Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien

Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels

Effectuer les opérations d'entretien journalier

Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements

Contrôle des connaissances et savoir-faire

Nos centres de formation : Valence Grenoble et Chambéry

Infos Qualiopi : gedaf-formation.fr/qualiopi - GEDAF : 04.75.81.06.06 ELSETE : 04.76.42.56.80